

- PROTOCOLE SANITAIRE -

MISE A JOUR au 18 aout 2021

Bonjour à tous,

Nous vous accueillerons pour cette rentrée 2021-2022 avec un grand plaisir dans nos locaux étudiants, stagiaires, enseignants et formateurs à l'ISO.

Nous nous demandons à tous de prendre connaissance des règles sanitaires à appliquer pour toute formation ou réunion afin de **RESTER VIGILANTS**.

Toute évolution de la situation sanitaire entrainera des modifications à date.

- Application des gestes barrières : se laver les mains fréquemment, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, saluer sans se serrer la main ou s'embrasser...
- **Le port du masque est obligatoire pour TOUS pour entrer à l'ISO** : dans les couloirs, les salles de cours, comme au secrétariat et au CDI.
Sans masque, l'entrée à l'ISO ne sera pas possible.
- Respect de la distanciation physique entre toutes les personnes .
- **La désinfection des mains est également obligatoire à l'entrée** (Un distributeur de gel hydro alcoolique est positionné à l'entrée, au bas de l'escalier principal)
- Au secrétariat comme au CDI, un maximum de 2 personnes est autorisé.
Une boîte aux lettres pour le 1^{er} degré et une autre pour le 2nd degré vous permettront de déposer des documents sans avoir à entrer au secrétariat.
- Aération des salles au moins 10 minutes au moment de chaque pause obligatoire (quelle que soit la météo !). N'hésitez pas à laisser les fenêtres ouvertes ! (*et pensez à les refermer à la fin de la journée*)

La vaccination est la meilleure protection contre le virus !

Les étudiants et formateurs ont accès aux espaces de restauration et aux machines à café : la désinfection au gel hydro alcoolique ou le lavage des mains reste obligatoire pour l'utilisation du matériel collectif (micro-ondes par exemple)

Sur les temps de restauration ou sur l'espace fumeur, vous veillerez à retirer vos masques le moins longtemps possible. Gardez vos distances !

Nous comptons sur vous !

Ghislaine Grimaud